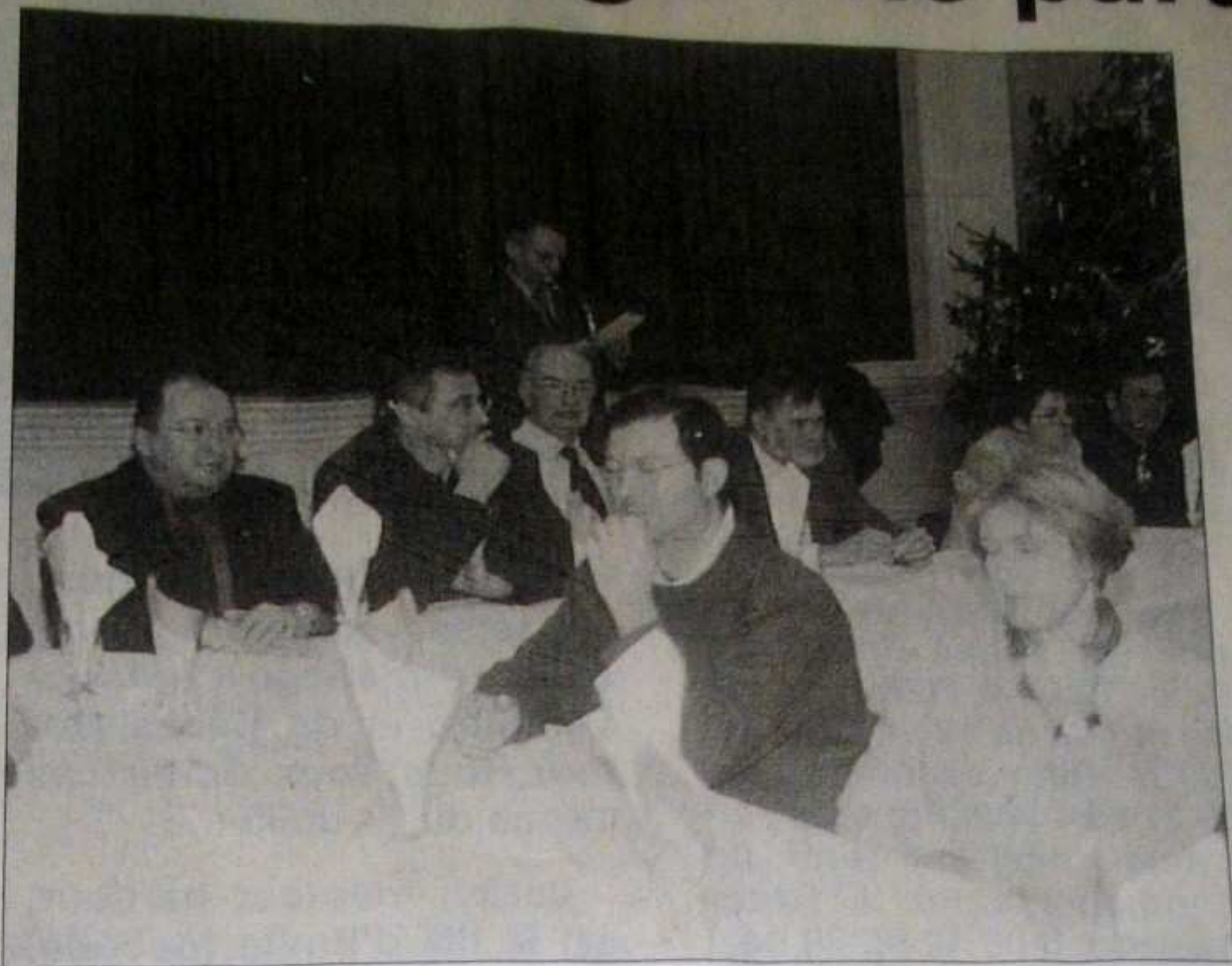


Les vœux et la galette partagés

Les membres du BCD étaient conviés à la cérémonie des vœux de leur club, vendredi soir.

Celui-ci fêtant ses dix ans d'existence, son président a profité de l'occasion pour retracer ce qui avait été réalisé depuis sa création. Il a ensuite remercié la municipalité et tous les adhérents pour ce qu'ils ont fait. Le travail a été important. Chacun se souvient notamment du championnat de France, ou plutôt des championnats de France puisque le Billard-club divionnais a dû mettre sur pied quatre compétitions simultanément, une véritable prouesse.

Le président a également insisté sur la valeur du club, avec ses trois salles et les résultats de ses membres,



autant de motifs de satisfaction.

Jacques Ducourant, qui a été élu maire l'année même où le BCD était créé, a souligné que le billard est l'un des ambassadeurs de la ville en France. A ses membres, il a réitéré le soutien de la municipalité.

La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Résultats, samedi : BCD 4A - Lens, 2 à 2 ; BCD 4B - Billy-Montigny, 4 à 0 ; BCD 4C - Auchy, 3 à 1 ; Billy-Montigny - BCD 2, 3 à 1.
Agnès Delattre, Guillaume Tassart, Serge Foucart et Laëtitia Gallet son rentrés dans le top 10 en gagnant le match avec de grosses moyennes.
Dimanche, René Hurquin et Vincent Répillet se sont qualifiés pour les demi-finales libre N2 et R1.